

Visite médicale d embauche

Par Jeff 95, le 05/02/2021 à 13:02

Bonjour

Embauché le 15/02/2020 je n ai pas passé ma visite médicale d embauche j ai une rgth.

En octobre j ai eu un accident de travail toujours en cours .

Comment me retourner contre mon entreprise?

Par P.M., le 05/02/2021 à 13:06

Bonjour,

C'est de la compétence du Conseil de Prud'Hommes en prouvant que cela vous a causé un préjudice avec un lien avec l'accident du travail...